



## Engagement du porteur de projet

Objet : Candidature à l'appel à projets MERISIER : Mutualiser les Ecoles pour Rénover : Imaginer des Solutions, Implanter, Evaluer et Récolter dans le cadre du programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Projet : Candidature groupée avec la société publique locale ALTERN, et les communes de Bois-Guillaume, Canteleu, Duclair, Elbeuf, Le Mesnil-Esnard, Le Trait, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Oissel, Petit-Couronne, Quévreville-la-Poterie, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Sotteville-lès-Rouen

Moi, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie, déclare avoir pris connaissance des modalités de l'appel à projets MERISIER du programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).

A ce titre, j'ai bien noté que :

- le programme CEE ACTEE 2 vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels liés à la transition énergétique des bâtiments publics, ainsi que par la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions ;
- cet appel à projets est principalement destiné aux bâtiments scolaires primaires et couvre des dépenses allant jusqu'au 30 septembre 2023 ;
- le programme ACTEE, porté par la FNCCR, se fonde notamment sur la mutualisation des projets d'efficacité énergétique portés entre plusieurs collectivités ;
- outre la création de coopérations entre les membres du groupement, il est attendu que les fonds attribués via cet appel à projets génèrent des actions concrètes d'ici le 30 septembre 2023 permettant la réduction de la consommation énergétique avant la fin de l'appel à projets et du programme ou a minima la mise en place de plans de travaux avec une faisabilité avérée ;
- une convention entre les bénéficiaires et la FNCCR définira les obligations des parties durant la durée du programme et qu'elle devra être signée par les lauréats au plus tard six semaines après la communication des résultats par le jury.

Moi, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, m'engage :

- à coordonner et piloter les actions d'efficacité énergétique du groupement qui se compose d'une SPL et de 16 communes ;

- à proposer une mutualisation des projets de territoire permettant de massifier les actions de réduction des consommations énergétiques des collectivités membres du groupement ;
- à identifier, avec les membres du groupement, une ingénierie dédiée à l'accompagnement des projets (développement de l'ingénierie financière, accompagnement dans le suivi de la maîtrise d'œuvre, des travaux, et du suivi après travaux). Les postes d'économies de flux seront mutualisés à l'échelle de la société publique locale ALTERN (Agence Locale pour la Transition Energétique Rouen Normandie) dont le champ d'action couvre le territoire de la Métropole Rouen Normandie qui en est par ailleurs la principale actionnaire ;
- à soutenir financièrement et opérationnellement ALTERN afin de pérenniser les postes d'économies de flux.

J'atteste sur l'honneur que :

- les membres du groupement bénéficient des services de la mission des chargés d'accompagnement énergétique tertiaire public de la Métropole Rouen Normandie (anciennement conseillers en énergie partagé (CEP), postes qui ne sont plus financés par l'ADEME) et que les postes d'économies de flux ACTEE, sollicités dans le cadre de cet appel à projets, auront un rôle complémentaire ;
- les renseignements fournis dans le dossier sont exacts ;
- être en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales.

10 JUIN 2021

Fait à ...Rouen..... Le.....

Signature :

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

